

**ARRÊTÉ DEP-2024-075 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 2018 portant création du baccalauréat professionnel technicien en chaudronnerie industrielle ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel technicien en chaudronnerie industrielle pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris, et Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Fabio MARTI, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Sylvain GRENAILLE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Jérôme SEPTIER

Monsieur Philippe MAYEUR

Monsieur Sébastien GOSSELIN

Monsieur Abdelmalek IKHLEF

Professionnels :

Monsieur Christian VOGT

Monsieur Abdaladif FRAIOUI

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 04 juillet 2024.


Frédéric MULLER